



CAPN des CASU du mercredi 06 mai 2010 Déclaration préalable

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les membres de la commission paritaire nationale, chers collègues,

D'un point de vue général concernant le respect du rôle des commissaires paritaires nous tenons à exprimer notre désapprobation quant au fonctionnement du dialogue social dans le ministère. Ainsi nous ne pouvons accepter que lorsque des questions sont posées en CAPN, les réponses officiellement données par la Direction de l'Encadrement soient infirmées dans les jours qui suivent. Par exemple, la fusion des classes normales et hors classe du corps, qui est une revendication importante et permanente de notre syndicat, aurait mérité un autre traitement, privilégiant la consultation de tous les représentants, à la diplomatie de couloirs. Nous espérons que cette avancée ne doit rien à un blanc seing concernant des suppressions de postes, comme ce fut le cas lors du protocole signé en 2008 entre le ministre Darcos et le secrétaire général du syndicat A&I.

Les opérations de mouvement que nous allons traiter lors de cette commission paritaire nationale nous conduisent à porter les appréciations suivantes :

Nous tenons tout d'abord à saluer le travail des collègues de la direction de l'encadrement, nous les remercions pour le bon accueil et la disponibilité qu'elles ont bien voulu donner à nos multiples demandes d'informations.

Le traitement individuel porté à chaque dossier rend difficiles les hypothèses de chaîne de mouvement.

Nous pensons qu'un barème reste nécessaire au mouvement du corps, qu'il devrait s'appliquer à tous les postes de CASU et que c'est un élément de mobilité des personnels.

Nous demandons que les rapprochements de conjoint obtiennent systématiquement un avis favorable.

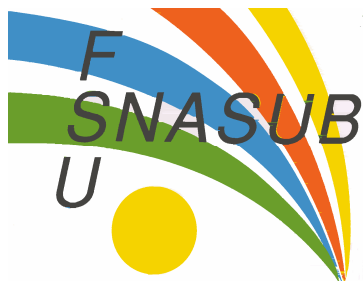
Nous remarquons qu'un certain nombre de collègues détachés sur des emplois fonctionnels depuis peu demandent des postes de CASU.

Nous restons vigilants sur les suppressions de postes de CASU dans certaines académies. Le maintien des supports de CASU est la seule configuration permettant un mouvement large des CASU et en cas de vacance à l'issue des mutations, laissant à l'académie la possibilité de les pourvoir dans le cadre du mouvement déconcentré.

La réduction des possibilités de mutation reste contradictoire avec les objectifs de mobilité fonctionnelle et géographique du corps des CASU.

Nous vous remercions pour votre attention

Les commissaires paritaires du SNASUB-FSU



MOUVEMENT DES CASU 06/ 05 /2010

ACADEMIE

NOM Prénom (poste détenu avant mutation)

poste obtenu dans l'académie

AIX-MARSEILLE :

PICCAMIGLIO (réintégration après poste à l'étranger) (proposition)
PACHECO Joël (LYCEE H Romane EMBRUN (05))

Lycée H Romane EMBRUN (05)
Lycée Antonin Artaud MARSEILLE (13)

AMIENS

GRIMAL Dominique (Rectorat LILLE (59))
DECLÉ Fabrice (Collège le Raizet LES ABYMES (GUADELOUPE))

Rectorat AMIENS (80)
Rectorat AMIENS (80)

BESANCON :

pas de mutation

BORDEAUX :

LALANNE David (LGT Descartes COURNON D'AUVERGNE (63))
BIASUTTI Sophie (Lycée Camille Saint Saens Rouen (76))

Lycée Saint-John Perse PAU (64)
Lycée Montaigne Bordeaux (33)

CAEN

FERDINAND Nathalie (Lycée des Andaines LA FERTE MACE (61))

LGT Jean Guehenno FLERS (61)

CLERMONT-FERRAND :

GAGNEUX Pierre (Université CLERMONT FD 1 (63))

LGT Descartes COURNON D'AUVERGNE (63)

CORSE :

pas de mutation

CRETEIL:

MARIE-NELLY Janick (LGT Fanon LA TRINITE – MARTINIQUE)

LGT Bachelard CHELLES (77)

DIJON :

DULARD Sylvaine (LPO Le Castel DIJON (21))
NAVARRO Pascal (réintégration après étranger)

LGT Carnot DIJON (21)
LPO Le Castel DIJON (21)

GRENOBLE :

GUILLAUD Luc (CREPS VOIRON (38))
LEVY Jean Claude (LGT Moutiers (73))

LGT La Versoie THONON LES BAINS (74)
LPO VIENNE – ST ROMAIN EN GAL (38)

GUADELOUPE :

GUYANE :

Pas de mutation

LILLE :

SCHLAGDENHAUFFEN Dominique (réintégration)

Lycée Jean Moulin ROUBAIX (59)

LIMOGES :

Pas de mutation

LYON :

PACHOUD Colette (LGT Perrin LYON 09 mesure de carte (69))

LAMBOROT Jean-Marc (IUFM LYON 04 (69))

NGUYEN VAN CAP Richard (AENESR Lycée Lumiere Lyon (69))

LGT St-Exupéry LYON 04 (69)

Lycée Du Parc LYON 06 (69)

LPO Rabelais DARDILLY (69)

MARTINIQUE :

Pas de mutation

MONTPELLIER :

QUEROUIL Thierry (SG IA ANGERS (49))

LGT Dr Lacroix NARBONNE (11)

NANCY-METZ :

ROBIN Marie-Noëlle (détachée AEFÉ ALLEMAGNE)

LPO Charles Jully ST AVOLD (57)

NANTES

DECOUX Didier (LGT Jean Moulin THOUARS (79))

GENTNER Gabriel (LPO Davier JOIGNY (89))

LG David D'Angers ANGERS (49)

LPO Le Mans sud LE MANS (72)

NICE :

PICHARD Pascal (Université NANCY 2 (54))

JACQUIN Anne-Marie (LGT Bonaparte TOULON (83))

CRESPIN Arnaud (CROUS CLERMONT FD (63))

Rectorat de NICE (06)

LGT Dumont D'Urville TOULON (83)

LGT Bonaparte TOULON (83)

ORLEANS-TOURS

GUESMIA Hakim (SIEC ARCUEIL (94))

THOREL Fabien (Lycée Durzy VILLEMANDEUR (45))

LGT J. Monod ST JEAN DE BRAYE (45)

Lycée Hôtelier Val de Loire BLOIS (41)

(Lycée Durzy VILLEMANDEUR (45))

PARIS :

NEBAS Jean-Pierre (détaché AEFÉ R-U)

MONTILLON Anny (LGT Chaptal PARIS 08 (75))

LGT Chaptal PARIS 08

LG Louis Le Grand PARIS 05

POITIERS :

Pas de mutation

REIMS :

Pas de mutation

RENNES :

Pas de mutation

LA REUNION :

Pas de mutation

ROUEN :

PASQUIERS Florence (LGT Fresnel BERNAY (27))
POSTIC Véronique (Lycée Claude Monnet PARIS 13 (75))

Lycée Camille Saint-Saens ROUEN (76)
CLG René Coty AUFFAY (76)

STRASBOURG :

Pas de mutation

TOULOUSE :

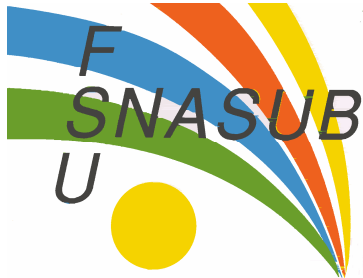
Pas de mutation

VERSAILLES :

LUSCIE Olivier (LG François 1^{er} FONTAINEBLEAU (77))
NOEL Maria (Rectorat AMIENS (80))

CREPS CHATENAY MALABRY (92)
IA OSNY (95)

Les Commissaires Paritaires Nationaux du SNASUB
Marie Dolorès CORNILLON
David GIPOULOU



MOUVEMENT DES CASU 06/ 05 /2010

Postes vacants après le mouvement et

Emplois fonctionnels –AENESR– vacants après mouvement (peuvent être sollicité après procédure sur EVIDENS)

AMIENS

Clermont de l'Oise (60)

Lycée Cassini

BESANCON :

BESANCON (25)

Rectorat

CAEN

GRANVILLE (50)
LA FERTE MACE (61)

LGT De la Morandière
Lycée les Andaines

CLERMONT-FERRAND :

YZEURE (03)
CLERMONT FERRAND (63)
CLERMONT FERRAND (63)

LGT Jean Monnet Poste vacant
Université CLERMONT FERRAND 1
CROUS CLERMONT FERRAND

CRETEIL:

FONTAINEBLEAU (77)

Lycée François 1^{er}

DIJON :

JOIGNY (89)

LPO Davier

GRENOBLE :

MOUTIERS (73)

LGT MOUTIERS

LILLE :

LILLE (59)

Rectorat 2 postes

LIMOGES :

ST-JUNIEN (87)
LIMOGES (87)

LPO Paul Eluard
Lycée Limousin

LYON :

ROANNE (42)
LYON (69)
LYON (69)

LGT Albert THOMAS
IUFM LYON 04)
Lycée Lumière LYON (69)

MARTINIQUE :

LA TRINITE (972)

LGT Fanon

NANCY-METZ :

NANCY (54)

UNIVERSITE NANCY 2

NANTES

LA FERTE-BERNARD (72)
[ANGERS \(49\)](#)

LPO Robert Garnier
[IA ANGERS](#)

NICE :

HYERES (83)

LGT Jean Aicard

ORLEANS-TOURS

VILLEMANDEUR (45)

Lycée Durzy

PARIS :

PARIS 13 (75)
ARCUEIL (94)

Lycée Claude Monnet
SIEC

POITIERS :

THOUARS (79)

LGT Jean Moulin

REIMS :

REIMS (51)
REIMS (51)

Rectorat
[Université Champagne Ardennes](#)

ROUEN :

VERNON (27)
BERNAY (27)
DIEPPE (76)

Lycée Georges Dumézil
LGT Fresnel
LGT Jehan Ango

TOULOUSE :

TOULOUSE (31)

Université du Mirail

VERSAILLES :

VILLIERS-ST FREDERIC (78)
VAUCRESSON (92)
ORSAY (91)

Lycée Viollet le Duc
Lycée-EREA Toulouse Lautrec
Université PARIS SUD

Les Commissaires Paritaires Nationaux du SNASUB
Marie Dolorès CORNILLON
David GIPOULOU